



Le 20 septembre 2012

Soutien d'étéage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°13

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étéage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étéage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étéage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Depuis le 30 août dernier, il ne s'est produit qu'un épisode pluvieux autour du 12 septembre (durant 2 à 3 jours), puis le 18 septembre. Les cumuls de précipitations sont donc très faibles et cela se ressent sur l'hydrologie naturelle du bassin.

Zoom sur les DOE franchis :

Les pluies du 18 septembre ont eu un impact significatif sur les cours d'eau de l'amont du bassin du Lot (Lot amont, Truyère, Riou mort). Cependant le cumul ou la durée des précipitations est souvent insuffisant pour maintenir la situation durablement au-dessus des débits d'étéage, excepté peut être sur certaines parties de la Truyère.

Les cours d'eau de la partie aval du bassin (Vert, Thèze, Lède,...) n'ont pas réagi aux récentes pluies.

A noter que les variations rapides de débits sur le Dourdou de Conques continuent (1 à 2 pics par jour, avec passage régulier sous le débit de crise durant un court laps de temps).



STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :

Station P. 14 Sep 15 Sep 16 Sep 17 Sep 18 Sep 19 Sep +

LOT AMONT :								
Mende [aval]		0.7	0.7	0.45	0.44	0.46	-	
Le Monastier [Pin-Mories]		0.9	0.8	0.74	0.67	0.69	0.9	
Castelnau-de-Mandailles		↓	↓	↓	→	→	↑	
TRUYERE :								
Serverette		0.15	0.12	0.11	-	0.11	-	
Malzieu-Ville [Le Soulier]		↓	↓	↓	↑	↑	↑	
Oradour [Pont-de-Rochebrune]		0.16	0.16	0.16	-	0.16	-	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Conques		0.2	0.13	0.1	0.22	0.17	0.28	
Viviez [2]		0.09	0.09	0.09	0.09	0.5	0.2	
Orniac [Les Amis du Célé]		1.37	1.36	1.3	1.25	1.25	1.33	
LOT AVAL CAHORS :								
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.05	
Boussac		0.04	0.3	0.3	0.04	0.04	0.04	
Casseneuil		0.03	0.03	0.02	0.02	0.03	0.03	

Etat des débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis sur le bassin du Lot

<http://etiage.valleedulot.com>

Soutien d'étiage du Lot :

Sur les grands ouvrages hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, toutes les cotes touristiques ont été respectées durant le maximum touristique (juillet / août) de ce soutien d'étiage 2012, excepté, comme annoncé, sur la retenue de Sarrans (cf. travaux sur évacuateur de crue durant tout l'été).

Comme prévenu lors du dernier bulletin (cf. bulletin n°12 du 13/09/2012), les débits du Lot à l'aval de la confluence Lot-Truyère (Entraygues-sur-Truyère, Aveyron) se sont alignés strictement sur la consigne de soutien d'étiage **depuis le mardi 18 septembre**.

Compte tenu de l'état de sécheresse hydrologique du bassin du Lot, il faut donc accorder une très grande vigilance à la situation du Lot à compter de cette semaine.

La consigne de soutien d'étiage est alignée sur les besoins du bassin-versant, tout en anticipant **le risque d'un étiage prolongé durant le mois d'octobre**. La qualité de l'eau (cf. Alimentation en Eau Potable, activités nautiques) et les besoins en eau des activités économiques du secteur réalimenté (niveaux d'eau pour la navigation notamment) sont désormais les priorités du soutien d'étiage, étant donné que les prélèvements agricoles sont désormais réduits.

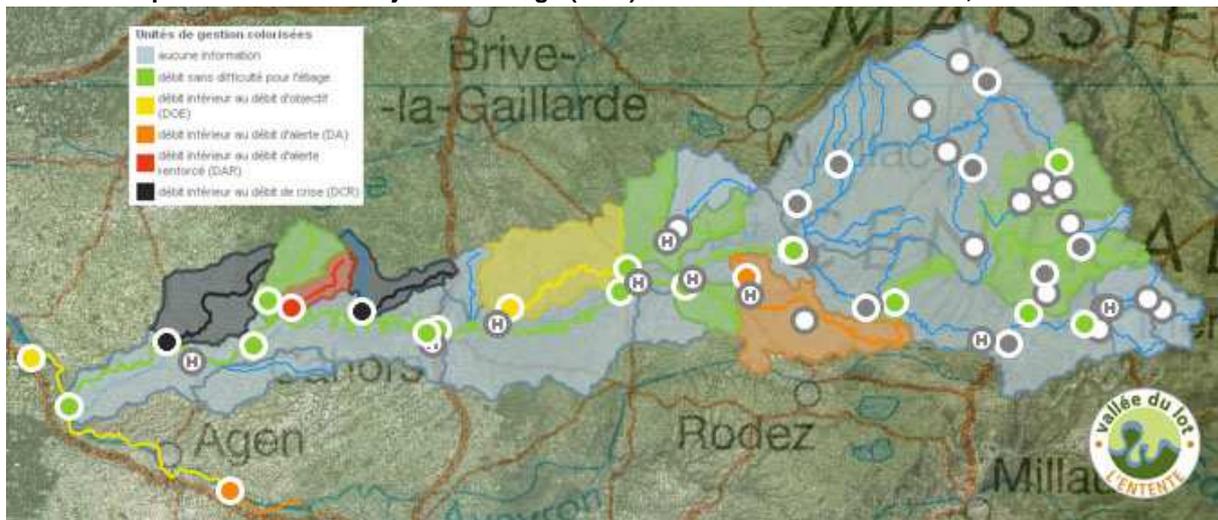
Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 27 septembre.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

etiage@valleedulot.com



Respect des Débits d'Objectifs d'Étiage (DOE) sur le bassin-versant du Lot, au 19/09/12 :



<http://laviedelariviere.valleedulot.com>

Précisions :

* **Cette consigne** correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le **débit naturel reconstitué** est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Étiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



20/09/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **13**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 24 SEPTEMBRE 2012, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 01 OCTOBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 20/09/12 :



	Date du jour										Début nouvelle consigne									
	13-sept	14-sept	15-sept	16-sept	17-sept	18-sept	19-sept	20/9	21/9	22/9		23/9	24/9	25/9	26/9	27/9	28/9	29/9	30/9	1/10
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Entraygues-aval (12)	50,6	36,0	24,6	25,5	21,7	12,0	12,9													
Cahors-Lacombe (46)	71,9	47,9	41,3	30,0	37,7	25,3	18,7													
Aiguillon (47)	79	71,7	35,6	31,4	27,7	31,7	21,0													

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	20-sept	410,7	+0,20	-0,36	-0,65
Grandval	20-sept	732,08	+6,08	-0,32	-3,07
Sarrans	20-sept	619,24	-10,76	-0,69	-8,79
Maury	20-sept	577,57	-5,93	-2,36	-6,62

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

www.valleedulot.com